

Les Amis du lac Saint-Denis

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale annuelle

Date : 2017-09-22

Heure : 19h00

Lieu : 9, rue des Fleurs
Pont-Rouge
G3H 2H7

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'an dernier (2016)
3. Informations générales
 - Réparation du barrage
 - Dépôt au ministère du rapport d'évaluation du barrage
4. Nouvelle demande du ministère suite au rapport d'évaluation du barrage
 - Plan de mesure d'urgence
 - Calendrier des travaux à réaliser
 - Étude de stabilité du barrage
 -
5. Présentation du rapport annuel
6. Présentation du rapport financier
7. Cotation 2018
8. Élection des membres du CA
9. Varia



Signature – Président



Signature – Secrétaire

Assemblée générale annuelle

Étaient présents :

Réjean Jobin - Président

François Fortin - Vice-Président

Fernand Martel - Vice-Président

Julie Gagnon - Secrétaire

Plusieurs membres de l'association des amis du lac Saint-Denis

Adoption de l'ordre du jour

La présentation et lecture de l'ordre du jour est faite par le président de l'assemblée Régent Jobin.

Elle est adoptée par Josée Martel et appuyée par Guy Bédard

Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'an dernier (2016)

L'adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle de l'an dernier (19/09/2016) a été proposée par Nathalie Martel et appuyée par Josée Martel

Informations générales

Réparation du barrage

Des travaux ont été exécutés au printemps 2017 en outre sur la porte du milieu du barrage. Une vis sans fin a été installée pour pouvoir ouvrir et fermer le barrage plus facilement et pour contrôler éventuellement des pluies diluviennes. D'autres travaux sont à prévoir sous peu, la date du 13 octobre a été proposée. M. Régent Coulombe, qui est scaphandrier en construction de métier et membre de l'association, explique à l'assemblée comment planifier et exécuter certains des travaux de réparation à venir.

Dépôt au ministère du rapport d'évaluation du barrage

Le rapport de l'évaluation du barrage que nous avons fait faire par l'ingénieur M. Thibodeau a été déposé comme prévu le 17 avril 2017 au ministère du Développement durable de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, par le président de l'association M. Rejean Jobin.

Nouvelle demande du ministère suite au rapport d'évaluation du barrage

Suite au dépôt du rapport d'évaluation du barrage envoyé le 17 avril 2017 nous avons reçu une réponse du ministère nous disant que notre dossier était incomplet et qu'il fallait aussi fournir au ministère un plan de mesure d'urgence, un calendrier des travaux à réaliser et une étude de stabilité du barrage

M Réjean Jobin et M.Jocelyn Gagné se sont proposés pour aller rencontrer un représentant de la ville de Pont-Rouge pour avoir si possible, leur participation pour la création du plan de mesure d'urgence. Le député de la région sera aussi mis au courant de nos démarches.

M Fernand Martel vérifiera s'il existe une association des barrages de la province de Québec et s'il serait possible de s'entraider ou s'échanger des informations pertinentes.

Un calendrier des travaux sera fait en tenant compte des recommandations du rapport de l'ingénieur et par priorité des travaux à exécuter.

Une demande pour recalculer la masse hydrographique du lac devrait être demandée au ministère car ils n'ont pas tenu compte de la réelle profondeur du lac et ils se sont basés pour leur calcul que sur la hauteur du barrage.

Nous verrons plus tard ce qu'il sera possible de faire concernant l'étude de stabilité du barrage.

Présentation du rapport annuel

Lecture du rapport annuel 2017 par le président Réjean Jobin.

Présentation du rapport financier

Présentation des états financiers 2016-2017

Le solde actuel de notre compte de banque est de 4,959.20\$. Il servira en partie pour les réparations de la prochaine année et diverses dépenses.

Cotisation 2018

Un avis de cotisation annuelle sera envoyé aux membres de l'association des amis du lac Saint-Denis en mars 2018. Les cotisations seront payables durant l'année 2018.

M. Jocelyn Gagné et secondé par M. Bertrand Martel propose que le montant de la cotisation annuelle pour la prochaine année soit doublée pour répondre aux besoins des travaux au barrage et des demandes du ministère.

La proposition a été adoptée à l'unanimité. La cotisation sera donc de 200\$ pour les riverains et 100\$ pour les membres non riverains.

Il est possible de payer la cotisation annuelle par chèque ou par dépôt direct (Interac) à la trésorière Stéphanie Gagné.

Élections des membres du CA

Tous les membres qui constituaient le CA durant l'année du précédent mandat soit d'octobre 2016 à septembre 2017 ont été proposés à l'unanimité par l'assemblée. Ils ont tous accepté de rester en poste pour un troisième mandat (2017-2018).

Membres du conseil d'administration 2018

Réjean Jobin - Président

François Fortin - Vice-Président

Fernand Martel - Vice-Président

Stéphanie Gagné - Trésorière

Julie Gagnon - Secrétaire

Varia

La qualité de l'eau demeure une préoccupation des membres de l'association des amis du lac St-Denis et nous continuons de garder le contact avec la corporation du bassin de la Jacques Cartier. Il a été aussi mentionné que nous avons possiblement moins de canard que l'année passée probablement parce que les gens ne les nourrissent plus.

Josée Martel propose que l'on éclaire le barrage durant l'été. Les membres de l'association ont trouvé qu'elle avait une très bonne idée pour mettre en valeur le barrage. Le CA regardera la faisabilité et les coûts inhérents à cette proposition.

Fin de l'assemblée générale.

La réunion s'est terminée à 20h30.